Probleme avec mes locataires

Par lau13

Bonjour a tous

Je viens a vous afin de vous soumettre un cas particulier. Je suis propriétaire d'une maison que je loue dans le var. Mes locataires se plaignent d'un portillon qui ne ferme plus a clé. l'agence immobiliere qui possede mon bien en gestion m'a envoyé un devis a 250 euros pour un portillon a changer qui en vaut 100.

Devant le pris démesuré de la réparation (changement canon et barillet du portail) j'ai fait appel sur un forum d'entraide pour savoir si le prix etait normal et si quelqu'un s'y connaissait. Une ame charitable s'est proposé d'aller voir et le cas échéant de faire la réparation et je n'aurait que les fournitures a payer.

Le locataire a renvoyé cette personne en disant qu'il ne s'agissait pas d'un professionnel et la prochaine fois qu'il viendrait, il appellerait les gendarmes et ursaff pour travail dissimulé. Il a menacé a plusieurs reprises l'agence immobiliere de représailles et a fait valoir son statut de greffier et veut m'assigner en tribunal.

Du coupsn dois-je aller faire la reparation moi-meme avec la personne qui s'est proposé de m'aider? Ce greffier est il en droit de proférer des menaces et de faire usage de son statut a titre personnel? et quels sont les textes de loi qui le réprime?

Merci d'avance pour votre aide car c'est la première fois que j'ai des soucis avec un locataire. Cordialement